



## EN BREF :

- Altise à tête rouge : présence signalée dans certains champs de soya.

## État de la situation

Depuis quelques jours, la présence d'altises à tête rouge (*Systema frontalis*) est rapportée dans certains champs de soya du Centre-du-Québec et des Laurentides. En 2010, la défoliation causée par ce ravageur serait plus importante qu'à l'habitude en raison des températures plus chaudes qui persistent et favorisent son activité. Par contre, aucun dommage pouvant causer des pertes économiques n'a été rapporté.

## Biologie

L'adulte de ce coléoptère a un corps allongé, noir et luisant d'environ 4 à 5 mm de longueur. Le dessus de sa tête (entre les yeux) est rougeâtre. Les antennes sont longues et filiformes. Comme toutes les altises, ses pattes arrières sont très développées et permettent à l'insecte de sauter et de se déplacer sur de bonnes distances.



Adulte de l'altise à tête rouge  
Source : Laboratoire de diagnostic, MAPAQ



Folioles de soya trouées par des altises à tête rouge.  
Source : Brigitte Duval, MAPAQ

L'altise à tête rouge produit une génération par année. Elle passe l'hiver généralement en bordure des champs ou dans des débris, au stade œuf. Les œufs éclosent vers la fin mai ou début juin. Les larves vivent dans le sol, se nourrissant de racines d'un nombre restreint d'espèces de plantes. Habituellement, les adultes émergent de la mi-juillet à août, mais cette année, leur activité a été observée plus tôt, probablement à cause d'un printemps plus hâtif. Les adultes se nourrissent du feuillage de plusieurs plantes cultivées et de mauvaises herbes. De façon générale, un temps chaud et sec favorise l'activité des altises.

## Importance économique

Bien qu'ils soient parfois spectaculaires, les dommages causés par les altises n'occasionneraient pas de pertes économiques. Puisque les symptômes sont le plus souvent observés sur les feuilles du haut du plant, les pourcentages de défoliation causés par les insectes défoliateurs tendent à être surestimés.

Le soya peut tolérer un certain pourcentage de défoliation par les insectes. Aux stades végétatifs, le seuil de tolérance se situe autour de 30 % de défoliation. Du stade R1 à R4, le seuil de tolérance est d'environ 15 %.

## Méthode de dépistage

Voici une méthode simple pour évaluer le pourcentage de défoliation :

- S'arrêter à 10 endroits bien répartis dans le champ.
- À chaque arrêt, sélectionner 5 plants au hasard.
- Pour chaque plant, prendre une feuille trifoliée dans le milieu du feuillage.
- Enlever la foliole la plus trouée et la foliole la moins trouée.
- Faire l'évaluation sur la foliole restante.

Il est important que le champ soit bien couvert par le dépistage, car les altises ont tendance à infester les champs à partir d'un fossé, d'un boisé, etc.

Pour plus d'information, consultez le lien suivant contenant des exemples visuels de pourcentage de défoliation : <http://www.omafr.gov.on.ca/french/crops/pub811/13soybean.htm#insectes>.

## Méthodes de lutte

Aucun insecticide n'est homologué contre les altises dans la culture du soya. Comme les altises ne sont pas considérées comme des ravageurs du soya, peu d'informations sont disponibles sur les méthodes de lutte permettant de les contrôler dans cette culture.

### Texte rédigé par :

Brigitte Duval, agronome, Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ

Geneviève Labrie, biologiste-etomologiste, CÉROM

Claude Parent, agronome, Direction de la phytoprotection, MAPAQ

Michèle Roy, agronome-entomologiste, Direction de la phytoprotection, MAPAQ



En collaboration avec :

Catherine Dugré, agronome, Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ

André Rondeau, technicien agricole, Direction régionale de la Montérégie-Est, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de la phytoprotection, MAPAQ

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : [Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Marilyn Boutin, RAP

**© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document***  
***Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 29 – grandes cultures – 16 juillet 2010***

